

## Notes Exposants

- Types exposants : **mairies**, associations, entreprises, commerçants-artisans, machinisme agri, organisme agri, concessionnaire voiture, collectionneurs, particuliers....  
  
A l'échelon local : toutes thématiques (regroupés et répartis ensuite dans les pôles thématique)  
A l'échelon général : plus spécifique mais pas obligatoire
- Diffusion de l'information : minimum = tenir à disposition des documents
  - - soit se reposer sur la communication générale et « laisser-venir »
  - + soit communiquer plus précisément et dire de venir chercher les documents
  - ++ soit envoyer systématiquement les formulaires à tous
- Intérêt pour la commune :  
  
Vis-à-vis d'elle-même : faire voir ses atouts  
Vis-à-vis des exposants : leur donner la possibilité d'exposer
- Doublon avec la SDA : moindre mal, voir mieux (+ convainquant d'être approché par les deux)  
  
La SDA envoi à ses habitués (doublons possibles locaux)
- Possibilité de financement de coupes/trophées pour les exposants (hors mairies compris dans le financement...)
- Souhait particulier dans la mesure du possible
- Principe de demande d'inscription : AR à la réception dans la cas des favorables
  - Tacite accord ou refus par courrier avant
  - Puis envoi informations complémentaires 10 jours avant échéance
- Encourager les animations (pour mairie elles-mêmes) et pour autres exposants
- Stands communes : gratuit, stand 4 X 4, accolés les uns aux autres, bâchés dessus et arrière
  - Pas de table, ni de chaise, ni de grille (armature stand)
  - 1 ou 2 stands max 3 – ou ½ partagé
  - Exprimer les voisinages souhaités
  - Possibilité d'hébergement des associations (sinon individuelle des pôles association)
  - Ou des entreprises (mais pas de démarchage commercial)
  - Panneau communal : 150 X 40 m – pour homogénéité possibilité de banderolles personnalisées
- Installation vendredi 14 heures, ouverture public samedi 11 heures